

HOCHSTATT

les feuilletés



Elässputz



Travank



En bref



#80

Mai 2024

www.hochstatt.fr

  Mairie de Hochstatt

Le mot du Maire



> Mairie de Hochstatt

2 rue des Ecoles
68720 HOCHSTATT
Tél. 03 89 06 24 33

mairie@hochstatt.fr
www.hochstatt.fr

  Mairie de Hochstatt

> Les services de la mairie sont ouverts :

- Lundi : 10h00 - 12h00,
- Mardi : 16h00 - 19h00,
- Jeudi et Vendredi :
14h00 - 18h00
- **À noter :**
La mairie sera
exceptionnellement
fermée le
vendredi 10 mai 2024.

Directeur de la publication :
Matthieu HECKLEN, Maire

Rédaction :
Commission Communication

Création et impression :

Imprimerie Publi-h
Tirage : 1050 exemplaires.
Dépôt legal n° : 1740
ISSN 3000-6511
Imprimé sur papier recyclé.



Chères Hochstattoises,
chers Hochstattois,

Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent de l'arrivée prochaine des beaux jours, période propice à la détente. J'espère que la venue du printemps nous permettra de profiter des bienfaits des espaces extérieurs.

Pour que chacun puisse apprécier pleinement son chez-soi tout en contribuant à créer un environnement harmonieux pour tous, il sera bien sûr nécessaire d'entretenir sa pelouse et d'exécuter quelques travaux. Pour préserver les bonnes relations de voisinage et la convivialité dans les quartiers, toutes ces activités seront bien évidemment à effectuer en respectant les horaires et leur volume sonore. Je fais une nouvelle fois appel à votre civisme !

Dans la vie municipale, c'est aussi la période du vote du budget, étape essentielle de validation des projets envisagés par la collectivité. Comme chaque année, mon équipe et moi-même avons validé des investissements que vous pourrez découvrir au travers de ces Feuilletts. Le résultat de l'année 2023 reflète pleinement notre volonté de maîtriser nos dépenses de fonctionnement malgré le contexte inflationniste, nous permettant par ailleurs de contenir nos taux de fiscalité.

Avec le printemps, ce sont également les nombreux événements sportifs, culturels et festifs qui vont remplir nos agendas. Les pages qui suivent en sont les premiers témoins et chacun y trouvera sans aucun doute son bonheur ! Je tiens également à souligner les efforts de la municipalité pour soutenir et préserver ces initiatives. Nos associations créent la diversité culturelle et contribuent à l'animation de notre village. Nous croyons fermement en leur capacité à enrichir notre quotidien et à leur contribution pour la construction d'un avenir meilleur.

Merci aux organisateurs, merci à vous pour votre active fréquentation ! Je vous encourage à participer activement aux différents projets de nos associations et événements communaux. Votre implication est essentielle pour construire un avenir solide et prospère pour notre commune.

Je tiens par ailleurs à remercier vivement les personnes ayant participé à notre traditionnel nettoyage de printemps « ELSÄSSPUTZ », organisé en concertation avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Ce fut une réussite !

Je vous souhaite bonne lecture de ces Feuilletts et un excellent printemps.

Matthieu HECKLEN,
Maire de Hochstatt

➔ « Elsàssputz », nettoyons la nature !



Sous un ciel ensoleillé, une quarantaine de personnes se sont donné rendez-vous le samedi 23 mars pour un grand nettoyage de printemps.

C'est avec entrain et bonne humeur que pendant une matinée, ces bénévoles ont ramassé les déchets abandonnés dans la nature et au bord des routes. Grâce à eux notre environnement a été débarrassé de pas moins **d'une remorque de déchets en tous genres**. La quantité de déchets ramassée est inférieure à l'année précédente, continuons nos efforts.

La matinée s'est terminée autour d'un apéritif revigorant !

Un immense MERCI aux bénévoles pour leur énergie et leur engagement !



➔ Déjections canines dans le village

Pour des raisons sanitaires et par respect pour autrui, ramasser les crottes de son chien est une responsabilité incombant aux propriétaires. Voici ce que dit la loi et quelques règles pour gérer les déjections canines :

1. Loi sur les déjections canines :

- Les crottes de chien sont **interdites** sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et les aires de jeux réservées aux enfants.
- Vous pouvez autoriser les déjections de votre chien dans les caniveaux, à condition qu'ils ne soient pas situés dans un passage pour piétons et que vous **ramassiez ensuite les déjections**.
- L'abandon des crottes de chien sur la voie publique est passible d'une **contravention de 2^{ème} classe**, avec une amende de 35 €.

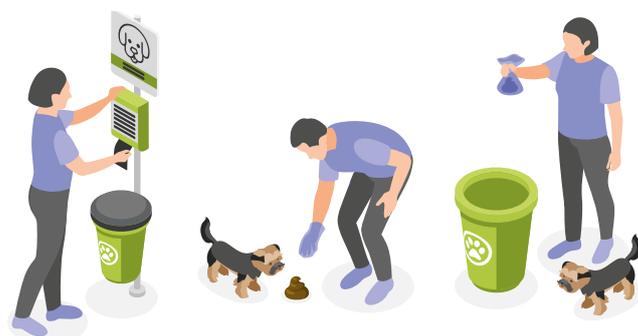
2. Règles pour le ramassage des crottes :

- **Civisme** : Ramassez les déjections de votre chien par respect pour les autres et pour éviter les accidents.

- **Sacs à déjections canines** : Utilisez des sacs spécialement conçus pour ramasser les crottes. Ils sont **disponibles gratuitement** à l'entrée des venelles, des passages fréquentés ou espaces verts.

- **Espaces interdits aux chiens** : Respectez les zones où les chiens ne sont pas autorisés.

Le ramassage des crottes de chien contribue à la propreté de l'espace public et au bien-être de tous.



Les finances

Pour rappel, un budget communal se compose de deux sections :

LE FONCTIONNEMENT, qui regroupe l'ensemble des opérations courantes permettant de faire fonctionner la commune au quotidien (les charges du personnel, les factures d'eau, d'électricité, etc.).

L'INVESTISSEMENT, qui regroupe l'ensemble des opérations liées au capital de la commune (réfection des voiries, isolation des bâtiments municipaux, etc.).

Chaque section comporte deux sous-sections :

LES RECETTES, qui proviennent principalement du financement de l'État et des impôts locaux.

LES DÉPENSES, qui peuvent être des dépenses de fonctionnement (les salaires, les subventions aux associations, les dépenses courantes, ...), des dépenses d'équipement (construction de bâtiments, ...) et le remboursement des emprunts.



Compte financier unique 2023

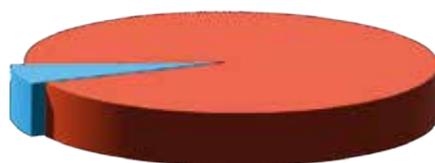
L'exercice 2023 a permis de dégager les résultats suivants :

- > un excédent de 479 287,79 € en fonctionnement
- > un excédent de 163 241,60 € en investissement

Budget primitif Perspectives pour 2024

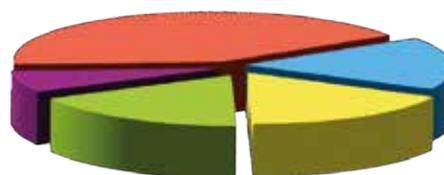
La section d'investissement est équilibrée à 1 540 642 €

Dépenses d'investissement



- Acquisition / Travaux 2024 : 1 449 742,69 €
- Remboursement d'emprunt : 90 899,31 €

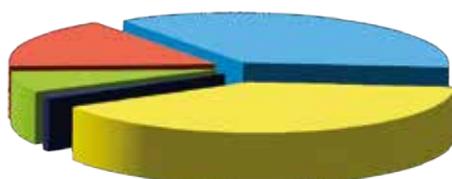
Recettes d'investissement



- Excédents 2023 : 642 529,39 €
- Subventions : 261 981,93 €
- Emprunts : 267 619,31 €
- Virement de la section de fonctionnement : 262 487,22 €
- Autres recettes (FCTVA, TA...) : 106 024,15 €

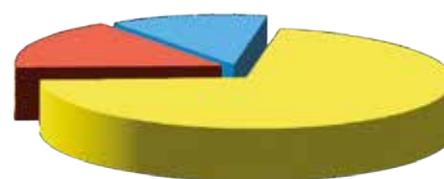
La section de fonctionnement est équilibrée à 1 575 305 €

Dépenses de fonctionnement



- Virement en investissement 262 487,22 €
- Charges de fonctionnement 563 088 €
- Charges de personnel / indemnités 631 706 €
- Charges financières 13 200 €
- Autres dépenses 104 823,78 €

Recettes de fonctionnement



- Dotations / subventions 258 313 €
- Autres ressources 199 638 €
- Impôts et taxes 1 117 354 €



Salle de conseil

> Exemple de réalisations et d'investissements 2023

Nous avons annoncé sept grands projets pour l'année 2023. Ils ont tous été réalisés ou sont en cours de réalisation :

- Isolation et étanchéité de la toiture de l'école maternelle : 139 510,55 €
- Aménagement de massifs sur la route départementale (du côté de Froeningen) 31 440 €
- Aménagement de sécurité dans la rue de Zillisheim, de la Chapelle, Grand' rue 11 156,76 €
- Poursuite du passage de l'éclairage en LED, mise en place de programmeurs et changement de deux coffrets électriques pour l'extinction de l'éclairage nocturne 61 048,80 €
- Pose de grilles de protection au niveau des évacuations des eaux pluviales 3 024 €
- Renforcement de la vidéoprotection au niveau des ateliers municipaux, de la « Clé des champs » (aire de jeux et de convivialité) 23 280 €
- Enfouissement des réseaux rue des Bergers et rue des Acacias – reporté au deuxième semestre 2024



Toiture école



Aménagement sécurité



Véhicule technique



Passage LED

> Nous avons également réalisé :

- La rénovation de l'accueil de la mairie 5 111,42 €
- L'achat de mobilier pour la salle du conseil 18 678,18 €
- L'acquisition d'un véhicule technique 57 675,76 €
- La réfection de chaussée au point-à-temps dans plusieurs rues du village 6 864 €



Accueil mairie



Point à temps

Crédit photo H.BEINERT

> Projets envisagés pour 2024

- Travaux d'enfouissement et aménagement des rues des Bergers et des Acacias
- Achat d'un fourgon pour le centre d'incendie
- Audit énergétique des bâtiments scolaires
- Achat de mobilier scolaire
- Modernisation de l'éclairage public
- Préparation des réseaux fibrés
- Travaux d'amélioration et de modernisation de la mairie

→ Date à retenir :

Comme chaque année, **une matinée collaborative est consacrée à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'embellissement de notre commune.**

Plusieurs chantiers sont déjà prévus : installation de panneaux d'affichage, entretien des venelles et sentiers, peintures, plantations et atelier pour les enfants... Le tout sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Vous pouvez vous inscrire grâce au QR code ci-contre ou par mail mairie@hochstatt.fr, si possible pour le 13 mai. Merci de préciser le nombre d'adultes et d'enfants. Si vous avez des compétences techniques, des idées de travaux ou si vous êtes prêts à encadrer un petit groupe, vous pouvez aussi le noter. Une réunion de préparation aura lieu le jeudi 16 mai à 18h30 à la salle de Musique rue de Galfingue.



→ Vie pratique

Le saviez-vous ?

La sécurité dans notre village

Depuis début 2023 nous avons entamé la mise en place d'un nouveau dispositif de circulation avec des aménagements de sécurité. **Son but est de favoriser la cohabitation de tous les usagers.** Qu'a-t-il été mis en place ?

> Zone 30 :

Une zone 30 étendue à l'ensemble des voies communales (sauf les routes départementales : route de Didenheim et route de Froeningen et la rue du Bourg) qui limite la vitesse du trafic à 30 km/h pour tous les véhicules.



> Trottoirs et trottoirs à fil d'eau :

Ces zones de cheminement sont dédiées à la circulation des piétons. Les trottoirs à fil d'eau sont matérialisés par une sorte de rigole en pavés marquant la limite entre la voie de circulation des véhicules et celle réservée aux piétons.



> Stationnements :

Les places de stationnement sont identifiées le long des rues par un marquage au sol. Plusieurs parkings sont à disposition au cœur du village : Grand' rue (à côté de la mairie, face à l'église), rue des Écoles, rue du Bourg.



> **Zone de rencontre :** La rue du Bourg, qui dessert le groupe scolaire, est une zone de rencontre où **les piétons ont la priorité absolue** et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si un cheminement piéton est présent. La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h. Pour faciliter les déplacements à vélo dans cette zone, le double-sens cyclable est autorisé.



Pour la sécurité et le bien-être de tous, merci d'adopter la bonne attitude lors de vos déplacements, en respectant les zones de circulation, de stationnement et les limitations de vitesse.

> ELECTIONS EUROPÉENNES

Le **dimanche 9 juin** prochain, des millions d'Européens et Européennes contribueront à façonner l'avenir de la démocratie en Europe. En votant aux élections européennes, vous désignez les députés qui vous représenteront lors

de l'élaboration de nouvelles lois. Ce vote vous permet de donner votre avis sur les sujets qui vous intéressent et de contribuer à décider du futur de l'Europe.

Les **bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h au sous-sol de l'école élémentaire** rue du Bourg.

EN BREF

> Tranquillité pour tous :

Les beaux jours arrivent et vous incitent à profiter de vos extérieurs. Que ce soit pour jardiner, bricoler... choisissez le bon moment !

Respectez les horaires pendant lesquels le bruit est toléré :

Du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 18h, hors jours fériés.

Dans le même ordre d'idées, prenez soin de vos animaux pour que leur présence et leurs cris ne deviennent pas une nuisance pour votre voisinage.

> Les Ateliers Ouverts 2024 :

L'association Accélérateur de particules organise chaque printemps dans toute l'Alsace, deux week-ends Portes Ouvertes d'ateliers d'artistes. **Les 18-19 et 25-26 mai de 14h à 19h, venez rencontrer Géraldine Bard Weinstoerffer dans son atelier « L'Image écrite » au 5 rue des Bergers.**

Animations :

- **Samedi 18 mai** : 14h30-16h30 Atelier conte et peinture, 17h-19h Apéro en musique live avec «The Ann and only»

- **Dimanche 19 mai** : 14h30-16h30 Atelier peinture : création à 4 mains (parent-enfant)
- **Samedi 25 mai** : 14h30-16h30 Atelier broderie avec Anne-Flore (Manala Créations)
- **Dimanche 26 mai** : 16h-18h Atelier peinture : initiation à la peinture à l'huile

Espace jeunesse :

Les activités du foyer jeune se poursuivent les troisièmes vendredis du mois dans les locaux du périscolaire de HOCHSTATT. Nous accueillons en moyenne une vingtaine de jeunes allant du CM2 à la 3ème de 17h45 à 21h30. Cet espace est un lieu d'échange et de partage pour les jeunes du territoire, mais également un lieu où il est possible de créer des projets. Nous avons déjà pu partager une soirée raclette/blind test, une soirée jeux vidéo sur écran géant accompagnée de bons spaghetti sauce bolognaise. Nous avons également organisé deux sorties depuis l'ouverture du foyer, une sortie au Laser Game de Wakalase et une autre au trampoline parc de Wittenheim. Le foyer est animé par les animateurs du périscolaire de Hochstatt et un animateur du service jeunesse de la Communauté de Communes Sundgau.

Au plaisir de se retrouver

L'équipe pédagogique du foyer jeune.

Contact : Directeur - Jonathan OBERLE - 03 89 32 11 27

> ETAT CIVIL 2023

Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans nos Feuilletts, sans l'autorisation écrite des personnes concernées.

Naissances

- SEVÜK Éli Mavi le 30 janvier
- HAGUENAUER Gabin le 20 avril
- FRANOUX RICCHIUTI Pia Chiara Simone le 28 avril
- CORNEA Andrea Emma le 29 juin

Mariages

- CARITEY Simon et CERVINI Léa le 20 mai
- DILLMANN Yann et SCHERLEN Aurélie le 27 mai
- PANEPINTO Giuseppe et REVERDY Laurine le 09 juin
- JAECK Joefrey et CEYLAN Keziban le 16 juin
- LEGER Alexandre et EICHINGER Mathilde le 26 août
- BORRACCINO Anthony et GASULL Lauren le 23 septembre

- BLAISE Jérémy et SPONEM

Ophélie le 14 octobre

- MIERZWIAK Sébastien et BONHOMME Virginie

le 20 octobre

Anniversaires 80 ans

- KAUFFMANN Raymond le 1^{er} avril
- SCHWEBEL Marie-Thérèse le 6 avril
- BRECH Jean-Paul le 17 mai
- BRONNER Jean-Paul le 6 juin
- BAELE Margret le 13 juillet
- SCHNEIDER Rose-Marie le 27 septembre
- MEISTER Marie-Hélène le 12 novembre
- STOLTZ Jeannette le 29 décembre

85 ans

- HAENLIN Marthe le 10 avril
- DEYBER Gérard le 4 juillet
- WAGNER Jean-Paul le 28 juillet
- NEFF Silvana le 31 juillet
- STOLTZ Bernard le 13 août
- HAENLIN Marie-Jeannette le 14 octobre
- MEISTER Jean-Jacques le 28 novembre

90 ans

- OSWALD Henriette le 8 avril
- BITTIGHOFFER Colette le 24 avril
- TONON Renée le 4 juillet
- WILTZ Suzanne le 26 juillet

95 ans

- GASSNER Roger le 4 décembre

Noces d'or

- REGLER Jean-Claude et Marie-Thérèse le 10 août
- D'ONGHIA Stefano et Fabienne le 25 août
- ROESCH Jean-Paul et Sylvia le 16 novembre

Noces de diamant

- SCHICKLIN Alfred et Agnès le 21 janvier
- STOLTZ Bernard et Jeannette le 10 mai
- VANARDOIS Marc et Marie Hélène le 5 juillet
- MULLER André et Christiane le 27 juillet
- FABRICI Antoine et Marie-Antoinette le 16 août

Noces de platine

- THEVENET Pierre et Denise le 22 janvier

→ À vos agendas



- Mercredi 1^{er} mai 2024
Marche du Muguet
Marche populaire à partir de 8h30
Départ du club house, rue du Moulin
Organisée par l'Association Sportive de Hochstatt (ASH)
- Mercredi 8 mai
Commémoration
À 10h30, au monument aux morts
- Jeudi 16 mai 2024
Réunion de préparation de la Journée citoyenne
À 18h30, à la salle de Musique, rue de Galfingue (Voir article « Date à retenir »)
- Samedis 18 et 25, dimanches 19 et 26 mai 2024
Ateliers ouverts
Géraldine BARD-WEINSTOERFFER, artiste peintre (Voir article « En bref »). De 14h à 19h, à l'atelier « L'image écrite », 5 rue des Bergers
- Samedi 1^{er} juin 2024
Journée citoyenne
À partir de 8h, aux ateliers municipaux, rue des Plumes (Voir article « Date à retenir »)
- Dimanche 9 juin 2024
Élections européennes
De 8h à 18h, à l'école élémentaire, 4E rue du Bourg
- Jeudi 13 juin 2024
Collecte de sang
De 16h30 à 19h30, à la salle Élisabeth Schyrr (face à l'église). L'association Sang pour Sang et l'Établissement Français du Sang (EFS) ont besoin de vous pour sauver des vies.
- Vendredi 21 juin 2024
Fête de la musique
Animée par l'École de Musique, la Société de Musique, la BANDA issue de l'école de Musique et le groupe CORE (groupe de ROCK). Petite restauration, buvette. À partir de 19h, dans le jardin de la salle de Musique, rue de Galfingue. Si le temps le permet. Organisée par la Société de Musique de Hochstatt
- Samedi 22 juin 2024
Kermesse des écoles
Jeux, maquillages, animations par les associations du village, tombola, buvette et petite restauration
De 9h30 à 14h, au groupe scolaire, rue du Bourg
Organisée par l'Association des Œuvres Socio-Educatives (AOSE)
- Samedi 29 juin 2024
L'été en fête à Hochstatt
Soirée dansante, animations, manège pour les enfants et défilé aux lampions. Buvette et petite restauration. À partir de 19h30, à l'étang de pêche, rue de l'Étang. Organisé par le Comité des Fêtes
- Mardi 2 juillet
Concert de fin d'année des élèves de l'École de Musique
À 19h à la salle de Musique, rue de Galfingue
Organisé par l'École de Musique de Hochstatt
- Dimanche 22 septembre 2024
Les Mystères du Patrimoine
Seul, en famille ou entre amis, prenez part à une quête dans laquelle se mêlent mystères et patrimoine local. Départ libre de 10h30 à 15h, parking de la mairie, Grand' rue. Organisés par le Comité des Fêtes, dans le cadre des Journées du Patrimoine
- Samedi 19 octobre 2024
Concert d'Automne
Avec en deuxième partie les Cuivres de Vinay
À 20h, à la salle de Musique, rue de Galfingue
Entrée libre - Plateau. Organisé par la Société de Musique de Hochstatt
- Dimanche 27 octobre 2024
Riz colonial à emporter
À 12h, à la salle de Musique, rue de Galfingue
Réservations Claudine DITNER 06 29 89 12 77
Organisé par la Société de Musique de Hochstatt
- Jeudi 31 octobre 2024
Collecte de sang
De 16h30 à 19h30, à la salle Élisabeth Schyrr (face à l'église). L'association Sang pour Sang et l'Établissement Français du Sang (EFS) ont besoin de vous pour sauver des vies.

→ Concours photos

Nous remercions les participants pour l'envoi de leurs photos. C'est un cliché **d'Antoine BASUÏAU** qui a été retenu pour la couverture de ces Feuilletts. Félicitations à lui !

Vous souhaitez participer au concours pour la prochaine photo de couverture des Feuilletts ? Pour cela, il suffit de nous envoyer une photo de Hochstatt au format portrait (taille minimum de 3 Mo), par mail à **communication@hochstatt.fr**

La commission Communication choisira la prochaine couverture des Feuilletts parmi les photos reçues.



*Bonnes balades dans le village
et à vos appareils !*